

Investissement étranger—Loi

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

MESURE PRÉVOYANT L'EXAMEN DES PRISES DE
CONTRÔLE D'ENTREPRISES CANADIENNES ET LA
CRÉATION DE NOUVELLES ENTREPRISES

La Chambre reprend l'étude du bill C-132, tendant à prévoir l'examen et l'appréciation des prises de contrôle d'entreprises canadiennes par certaines personnes et ceux de la création, par certaines personnes, d'entreprises nouvelles au Canada, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec propositions d'amendement, ainsi que des motions n^{os} 2, 3, 4, 5 et 6.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je suis heureux de dire quelques mots sur le bill C-132.

Ce bill fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive ces jours-ci, sur la colline parlementaire. Nous savons tous depuis longtemps, monsieur le président, que nous sommes aux prises avec de grands problèmes, et que ces problèmes sont complexes.

Nous savons aussi, monsieur le président, qu'il existe des moyens de résoudre certains problèmes, surtout en ce qui a trait aux importations étrangères, à la mainmise étrangère sur nos industries et nos ressources naturelles.

Si les étrangers possèdent 50 p. 100 ou peut-être 80 p. 100 des industries et des commerces canadiens, ce n'est pas leur faute, mais celle des administrateurs canadiens qui n'ont pas su prévoir, qui n'ont pas su adopter les règlements nécessaires, et qui n'ont pas su ajuster l'économie aux faits et aux réalités, de façon que les Canadiens puissent devenir propriétaires chez eux et posséder et développer leurs ressources naturelles.

Nos ressources, monsieur le président, sont développées par les étrangers, et nous devons nous demander pourquoi il en est ainsi. Est-ce que la technologie manque au Canada? Est-ce que nous manquons de main-d'œuvre?

Si la technologie ne manque pas, si nous ne manquons pas de main-d'œuvre, que manque-t-il donc, monsieur le président? La technologie, si nous en manquons, nous pouvons certes l'importer. C'est ce qu'on pourrait appeler du capital étranger. Après nous en être servi, après avoir acquis les connaissances voulues pour effectuer les développements que nous voulons faire, il ne nous reste, à nous, Canadiens, qu'à continuer à utiliser la technologie, à la garder ou à la repousser.

Monsieur le président, nous ne pouvons même pas développer notre technologie sans pouvoir financer, et si les étrangers possèdent actuellement la grande partie de nos ressources, de nos développements, de nos industries, c'est parce qu'ils ont su mettre à la disposition de ceux qui voulaient les développer les capitaux nécessaires.

Ici, au Canada, on n'a pas voulu comprendre ce que sont les capitaux; on n'a pas voulu se servir des organismes à sa disposition pour émettre les capitaux voulus afin d'effectuer les développements que nous avions à faire.

Les étrangers se sont prévalus de ce droit, ils ont émis des capitaux sur les mêmes valeurs, sur celles que nous possédons, sur les valeurs à développer. Ils ont émis des

[M. l'Orateur suppléant (M. Laniel).]

capitaux au fur et à mesure que les développements devenaient possibles. C'est ce que nous n'avons pas fait.

C'est ce que, actuellement encore, peu de députés disent à la Chambre; ils trouveraient par ce moyen ce qu'il faut pour développer nos ressources naturelles et aider nos industries futures. Présentement, monsieur le président, le gouvernement a inventé un système pour favoriser le développement industriel.

Nous constatons, monsieur le président, qu'un grand nombre d'industries, même avec l'aide des gouvernements, font faillite. Alors, qu'est-ce qui manque? On met des capitaux à la disposition des industries, et celles-ci ne peuvent fonctionner; cela ne fait que les prolonger de quelques années et, après cela, elles font faillite. Pourquoi? Parce que les moyens que les gouvernements ont mis à la disposition des industries ne sont qu'un carcan, un moyen de les déposséder davantage.

Monsieur le président, pour qu'une petite entreprise puisse bénéficier des avantages mis à sa disposition, il faut qu'elle s'endette davantage. Tous les députés le savent: une entreprise qui veut recevoir du gouvernement une subvention de \$20,000 doit elle-même investir \$100,000, et cette entreprise n'a pas ces \$100,000, parce que les gouvernements l'ont trop taxée de toutes sortes de façons. L'entreprise n'a pas les capitaux nécessaires aux développements qu'elle voudrait réaliser. On a donc institué la Banque d'expansion industrielle qui prête certaines sommes d'argent aux entreprises. Pour leur donner une subvention de \$20,000, on prête \$100,000 au taux d'intérêt usuraire de 10 ou 12 p. 100 présentement.

Ceci, monsieur le président, n'est pas logique. Ceci constitue de l'exploitation pure et simple parce que les taux d'intérêt sont trop élevés. Ainsi, un petit industriel endetté de \$100,000, \$200,000 ou d'un million de dollars, selon l'importance de l'entreprise, est forcé de faire des remboursements épouvantables, lesquels sont taxés à 40, 50 et même à 60 p. 100. Les petits industriels ne peuvent payer ce taux d'intérêts exorbitants et les impôts écrasants qu'on leur «met sur le dos». Voilà pourquoi on ne peut rien développer. Presque tout ce que l'on essaie de développer tourne à rien. On ne développe qu'en amoncelant des dettes épouvantables, et ceux qui réussissent travaillent peut-être 10 ou 15 heures par jour, et à force de travailler, de s'endetter, de réaliser des profits, d'augmenter les prix, quelques-uns réussissent parfois dans le présent système, mais c'est aux dépens des autres. S'il y en a un qui réussit, c'est parce que d'autres ne réussissent pas. En fait, on les empêche de réussir.

Monsieur le président, nous cherchons des solutions à ce problème. Nous blâmons les étrangers d'investir chez nous, et d'avoir pris le contrôle de nos ressources. Or, je suis convaincu que nous ne reprendrons jamais le contrôle de nos ressources et de nos institutions, si nous ne changeons pas notre mode de financement, qui est démodé et dépassé, et qui conduit toute industrie et toute entreprise à la ruine.

Tant et aussi longtemps que l'on ne s'attaquera pas à ce mal, nous aboutirons aux mêmes résultats. Et plus nous avançons, même si nous adoptons des lois et des règlements visant à empêcher les étrangers d'investir chez nous ou à taxer une partie de leurs investissements, plus nous paralysons l'économie canadienne, et plus nous connaissons des déboires épouvantables. Nous connaissons l'augmentation du taux de chômage et de la misère et nous connaissons encore beaucoup de grèves. Et où trouverons-nous une solution? Les solutions sont là, à notre portée. Si nous voulons lancer quelque entreprise nouvelle d'une